A l'école à vélo

L'enfant y gagne à tous les rayons

L'enfant y gagne à tous les rayons !

Sécurité accrue

Une file d'enfants à vélo, encadrés par des adultes et équipés de chasubles fluorescentes, constitue un groupe bien visible des automobilistes.

Autonomie et confiance en soi

L'enfant assimile des règles de conduite et de sécurité qui lui donneront un comportement responsable sur la route. Ces acquis lui permettront ensuite de se déplacer seul plus tôt.

Santé

Pédaler, ça réveille et ça fait du bien !
Un exercice physique quotidien de 30 à 60 min est recommandé pour développer la motricité et la concentration de l'enfant, et pour prévenir l'obésité.

Convivialité

Le bus cycliste, c'est une farandole silencieuse et joyeuse, un moment où l'enfant se déplace en compagnie de ses camarades tout en découvrant son quartier.

Et les parents ne sont pas en reste !

Gain de temps et d'argent

Accompagner les enfants à l'école en voiture n'est plus nécessaire. Ce sont des dizaines d'heures, des litres de carburant et des centaines d'Euros économisés chaque année.

Indépendance

Les parents ne sont plus obligés de partir ou de rentrer à une heure précise. Finie l'angoisse d'être en retard.

Association Droit Au Vélo
Tél. 03 20 86 17 25
www.droitauvelo.org

Ville de Lille

sécurité routière

COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

A l'école à vélo

Le ramassage à vélo

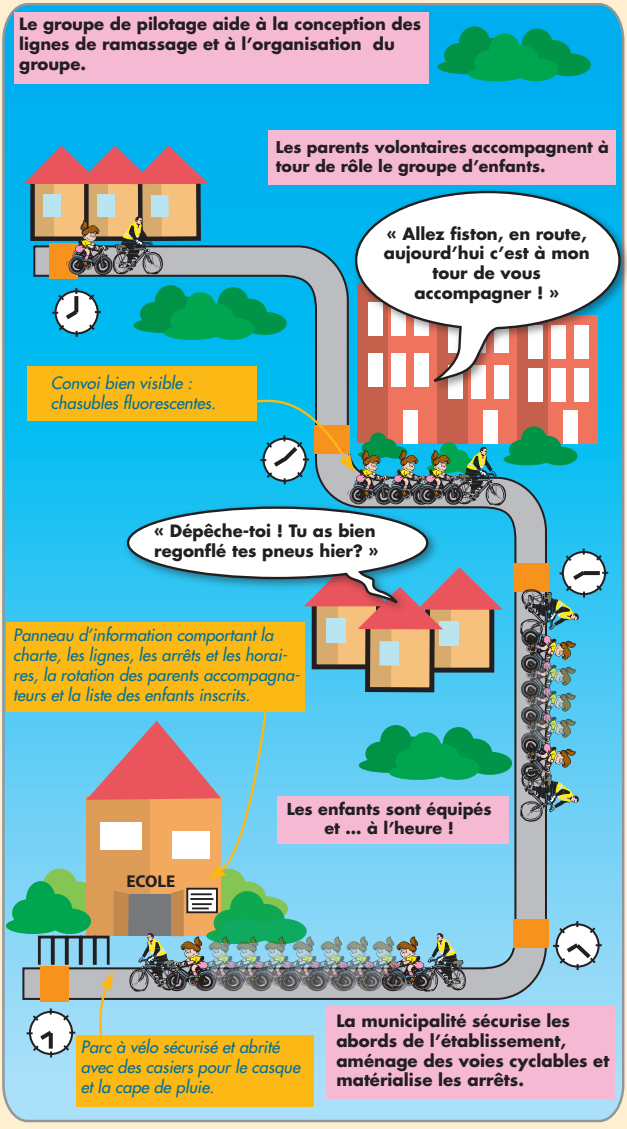

Association Droit Au Vélo
Tél. 03 20 86 17 25
www.droitauvelo.org

Ville de Lille

sécurité routière

COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

A l'école à vélo

Halte aux idées reçues

L'usage du vélo n'est pas dangereux

Ce n'est pas le vélo qui est dangereux mais la voiture.
Dépourvu de carrosserie le cycliste se sent vulnérable.
Pourtant le risque réel est peu élevé, car le cycliste roule lentement.
L'usage du deux-roues motorisé est beaucoup plus risqué.

Cercle vicieux des parents-taxi

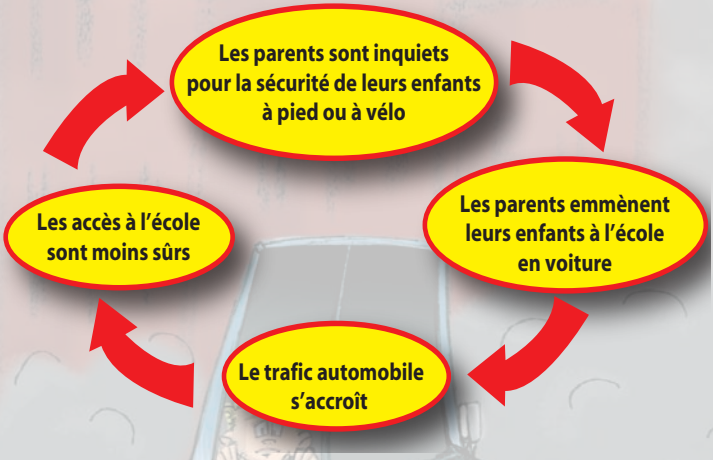

En évitant d'utiliser la voiture aux abords de l'école on réduit embouteillages et stationnement sauvage, sources de nombreux dangers pour piétons et cyclistes.

Il pleut rarement

Pédaler réchauffe et contrairement aux idées reçues sous notre climat il ne pleut que 6% du temps. En outre, des vêtements adaptés existent : cape de pluie, pantalon imperméable.

Le cycliste respire peu de gaz d'échappement

Comme plusieurs études l'ont montré, à vélo un enfant est deux fois moins soumis à la pollution que dans l'habitacle d'une voiture, dont le système d'aération capte l'air au ras du sol.

Association Droit Au Vélo
Tél. 03 20 86 17 25
www.droitauvelo.org

Ville de Lille

sécurité routière

COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

A l'école à vélo

Un vélo bien équipé

- **Les freins, gage de votre sécurité**

Ils doivent toujours être bien réglés et agir efficacement sur les deux roues.

- **Eclairage, être vu à vélo c'est vital**

Un cycliste non-éclairé n'est pas perceptible, aussi équipez toujours votre vélo d'un éclairage fiable. Pour améliorer votre visibilité, habillez-vous avec des vêtements clairs et n'hésitez pas à porter chasuble et/ou bandes réfléchissantes.

- **Les pneus : un élément à ne pas négliger**

Pour une meilleure adhérence, un meilleur confort et ne diminution du risque de crevaison, assurez-vous que vos pneus sont gonflés à la bonne pression. Elle est indiquée sur le flan du pneu.

- équipements obligatoires
- équipements conseillés

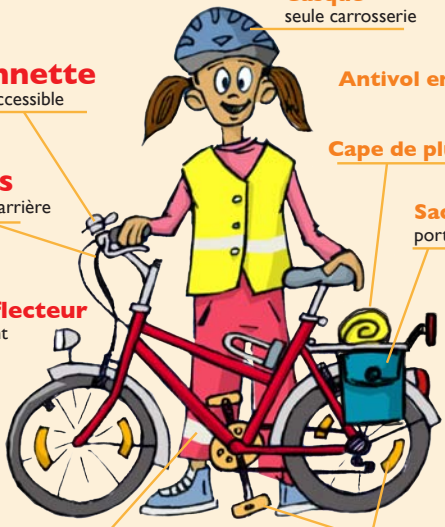

- **Se prémunir du vol**

Accrochez toujours la roue avant et le cadre à un point fixe à l'aide d'un cadenas en U. Remplacez le cas échéant les attaches rapides des roues et de la salle par des écrous.

Association Droit Au Vélo
Tél. 03 20 86 17 25
www.droitauvelo.org

Ville de Lille

sécurité routière

COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

A l'école à vélo

Les principales règles de conduite

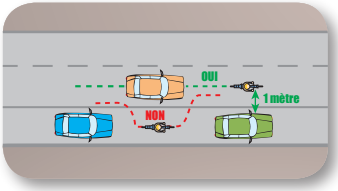

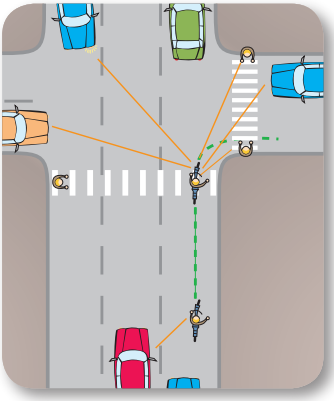

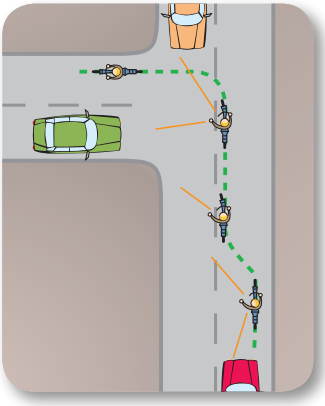

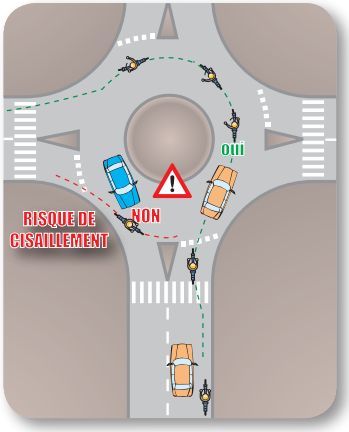

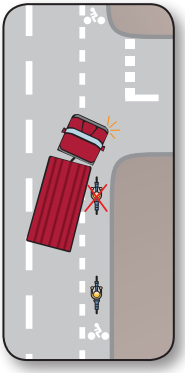

Association Droit Au Vélo
Tél. 03 20 86 17 25
www.droitauvelo.org

Ville de Lille

sécurité routière

COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

A l'école à vélo

Les aménagements cyclables

• NE ROULEZ PAS SUR LES TROTTOIRS ! •

• LE SAS •
Réservé aux cyclistes, il permet de se positionner devant les voitures lorsque le feu est rouge et facilite les mouvements tournants.

• LA BANDE CYCLABLE •
Voie de circulation affectée aux cycles et séparée des autres voies par un marquage.

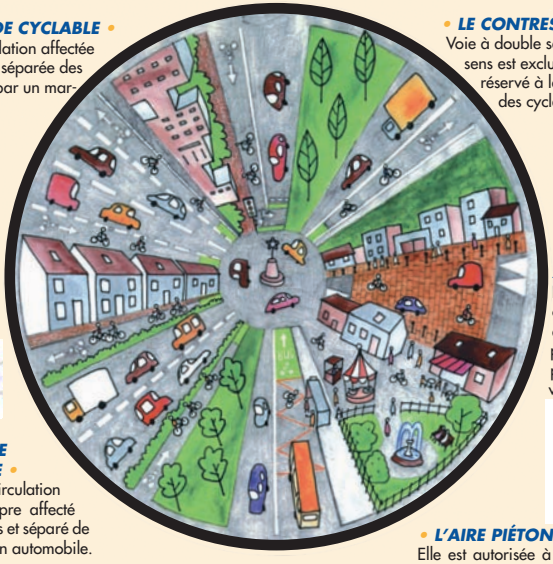

• LE CONTRESENS •
Voie à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des cycles.

• LA ZONE 30 •
Espace de circulation apaisée propice à la pratique du vélo.

• LA PISTE CYCLABLE •
Espace de circulation en site propre affecté aux cyclistes et séparé de la circulation automobile.

• L'AIRE PIÉTONNE •
Elle est autorisée à la circulation des vélos à la vitesse du pas. Le piéton y est évidemment prioritaire.

• LE COULOIR BUS-VÉLO •
De nombreuses villes autorisent les cyclistes à rouler dans les couloirs réservés aux bus.

Association Droit Au Vélo
Tél. 03 20 86 17 25
www.droitauvelo.org

Ville de Lille

sécurité routière

COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen